

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt deux, le dix-sept mars, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), salle du Marché Couvert, sur la convocation qui lui a été adressée le onze mars deux mil vingt deux, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. Nicolas SIEGLER.

Nombre de délégués communautaires en exercice	92
Nombre de délégués communautaires présents	64
Nombre de votes	77

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 64

ABANCOURT : Mme Françoise LAINE - AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - AWOINGT : M. Eddy DHERBECOURT - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - Mme BANTOUZELLE : Sylviane MAUR - BLECOURT : M. Jean-Paul BASSELET - BOURSIES : M. Slimane RAHEM - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : Mme Martine BILBAUT, Mme Claire BURLET, Mme Amélia CAFÉDE, Mme Aline CHATELAIN, Mme Martine DESMOULIN, M. Jean-Marie DEVILLERS, Mme Sylvie LABADENS, M. Gérard LAURENT M. Jean-Pascal LEROUGE, Mme Sylviane LIENARD, M. Stéphane MAURICE, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Nicolas SIMEON, M. Sylvain TRANOY, M. Benoit VAILLANT, M. Pierre-Antoine VILLAIN, M. François-Xavier VILLAIN, M. François WIART, M. Laurent WIART, Mme Virginie WIART - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN - CUVILLERS : M. Jacky LAURENT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : Mme Agnès BILBAUT, M. Thierry BOUTEMAN - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - ESWARES : M. Francis REGNAULT - FLESQUIERES : Mme Fernande LAMOURET - FONTAINE-NOTRE-DAME : M. Bruno IVANEC - FRESSIES : Mme Marie-Danièle CHEVALLIER - GOUZEAUCOURT : M. Jacques RICHARD - HEM-LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD - IWUY : Mme Emilie DUPUIS, M. Daniel POTEAU - LES-RUES-DES-VIGNES : M. Marc LANGLAIS - LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER - MARCOING : M. Jean-Claude GUINET - MASNIERES : Mme Christelle COUTANT, M. Francis NOBLECOURT - NEUVILLE-SAINT-REMY : M. Jean-Pierre COUVENT, M. Christian DUMONT, Mme Martine LABALETTE - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - PROVILLE : M. Guy COUELLE, Mme Thérèse WARGNIES - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Bernard DE NARDA, Mme Maryvonne RINGEVAL - RIBECOURT-LA-TOUR : Mme Christelle MARQUES - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - THUN-L'EVEQUE : M. Jacques DENOYELLE - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART - VILLERS-POUICH : M. Pascal BRUNIAUX - WAMBAIX : M. Romain MANESSE.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 10

BANTEUX : Mme Bernadette GODET, titulaire, qui donne procuration à M. Francis NOBLECOURT, titulaire, CAMBRAI : M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, titulaire, qui donne procuration à M. Laurent WIART, titulaire, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, titulaire, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, titulaire, Mme Nathalie DROBINOHA, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, titulaire, Mme Dominique GAILLARD, titulaire, qui donne procuration à M. Nicolas SIEGLER, M. Brahim MOAMMIN, titulaire, qui donne procuration à M. François-Xavier VILLAIN, ESCAUDOEUVRES : M. José DE SOUSA, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques DENOYELLE, titulaire - GONNELIEU : Mme Karine MORELLE, titulaire, qui donne procuration à M. Jacques RICHARD, titulaire - NOYELLES SUR ESCAUT : M. Philippe LOYEZ, titulaire, qui donne procuration à M. Pascal MOMPACH, titulaire - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX, titulaire, qui donne procuration à M. Romain MANESSE, titulaire.

Suites :**Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné suppléance : 3**

NAVES : M. Jean-Pierre DHORME, titulaire, qui donne suppléance à M. Lucien CAPLIEZ, suppléant - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI, titulaire, qui donne suppléance à Mme Thérèse MAIRESSE, suppléant - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ, titulaire, qui donne suppléance à Mme Marie-Jeanne BOHACZ, suppléante.

Nombre de conseillers communautaires absents : 15

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - CAMBRAI : Mme Jeannie BERTELOOT, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christophe SIMPERE - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Eric PARENT - CAUROIR : M. Benoît DHORDAIN - ESNES : M. Olivier GOBERT - HAYNECOURT : M. Bernard HUREZ - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI - IWUY : M. Pascal GUSTIN - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - PAILLENCOURT : M. Fabrice LEFEBVRE - RUMILLY-EN-CAMBRESIS : M. Jean-FICHAUX - THUN-SAINT-MARTIN : Henri DESPRES - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : Sonia LANCEL.

Secrétaire de séance : M. Benoit VAILLANT.

D2022-03-18 - TRANSFERT DES COMPETENCES ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES AU SIDEN-SIAN POUR LES COMMUNES DE BANTIGNY, BLECOURT ET CUVILLERS

**D2022-03-18 - TRANSFERT DES COMPETENCES ASSAINISSEMENT ET
GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES AU SIDEN-SIAN POUR LES
COMMUNES DE BANTIGNY, BLECOURT ET CUVILLERS**

Rapporteur : M. LEROUGE
Vice-président

Madame, Monsieur,

Les compétences assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines étaient exercées sur les communes de Bantigny, Blécourt et Cuvillers dans le cadre d'une délégation de compétences accordée par la Communauté d'Agglomération de Cambrai au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de La Ravine. Ce dernier était membre du SIDEN SIAN pour l'exercice des compétences.

En effet, la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 concède la possibilité aux intercommunalités de déléguer aux syndicats existants au 1^{er} janvier 2019 et inclus en totalité dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération, tout ou partie des compétences relatives à l'eau, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines.

En application de son article 14, le conseil communautaire a délibéré à deux reprises.

Par délibération du 28 Juillet 2020, la Communauté d'Agglomération a décidé la délégation de compétences à l'attention du syndicat, pour une période transitoire d'un an.

Par délibération du 08 Juillet 2021, la Communauté d'Agglomération a proposé au syndicat son maintien jusqu'au 31 décembre 2028.

L'absence de délibération concordante du comité syndical approuvant la délégation de compétences implique la dissolution de plein droit du Syndicat.

Un arrêté préfectoral portant dissolution du Syndicat Intercommunal de la Ravine au 31 Mars 2022 a été pris le 28 Janvier 2022.

De manière à maintenir l'exercice de la compétence Assainissement et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines par le SIDEN SIAN, le conseil communautaire adopte à l'unanimité le transfert de compétences Assainissement et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, pour les communes de Bantigny, Blécourt et Cuvillers au SIDEN SIAN à compter du 1^{er} Avril 2022.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an -susdits,
Suivent les signatures.....
Pour extrait conforme

Le Président,




Nicolas SIEGLER

Publié le **28 MARS 2022**

Certifié exécutoire le **28 MARS 2022**